

II. — LIBYE

L'évolution rapide de l'économie libyenne est saisissante : d'une année à l'autre de nouvelles réalisations apparaissent : routes, adductions d'eau, renforcement du réseau électrique etc...

Pour l'économiste, il est malgré tout assez facile de dégager la trame du développement choisi par la Libye, au moyen des plans de développement (plan 1976-80 actuellement), et de la philosophie qui les anime.

On retrouve également le lien entre la conjoncture internationale (niveaux des prix et du volume des ventes de pétrole d'un côté, aide à des pays amis d'un autre côté) et l'activité intérieure (niveaux des crédits à l'économie, évolution de la masse monétaire etc...).

Par contre il est moins facile pour l'économiste de déceler l'impact de certaines décisions internes sur la volonté des agents économiques. Par exemple y a-t-il eu « traumatisme » de ces agents du fait de la loi n° 4 du 6 mai 1978 (décret d'application le 13 mai) relative à la propriété foncière ?

Un observateur extérieur, de passage en Libye, pourrait constater que les maisons se sont élevées (on n'a plus construit, on a surélevé...), que les intérieurs des maisons deviennent de plus en plus luxueux. Saurait-il que ces modifications sont la conséquence directe des mesures de « limitation » prises à l'encontre des possédants de plusieurs habitations ? Pourrait-il évaluer l'impact de tels changements, importants pour une partie de la société libyenne, sur l'activité économique ?

Nous avons montré (1) que les obligations de l'Etat libyen étaient celles d'un bon gestionnaire capitaliste et que, pour le moment, il n'y avait pas de gros conflits entre le « Conseil d'administration » (le gouvernement) et les « actionnaires » (la population).

En cela l'instauration du pouvoir du peuple (2 mars 1977 à Sebha), les décisions du Congrès général du peuple (la 4^e session ordinaire s'est tenue du 16 au 20 décembre 1978), reconnaissant à la fois un pouvoir populaire direct (Article 3) s'appuyant sur les textes sacrés (le Coran est guide et loi de la société), et l'aspect missionnaire de cette expérience, ne nous surprennent pas.

Après tout, les actionnaires sont théoriquement souverains au sein de l'Assemblée générale. Mais cette fois-ci le conseil d'administration a décidé de limiter au moins une partie (les logements individuels) du nombre d'actions détenues par chaque actionnaire.

(1) Y. GAZZO, « Pétrole et développement, le cas libyen », *Economica*, Paris, 1979.

Assistera-t-on dans le futur à la naissance de conflits entre les actionnaires, exaspérés par un excès de brimades (commerces, logements etc...) acceptées ou provoquées par un conseil d'administration dont la stabilité est exemplaire (dans la liste du Comité général populaire — le gouvernement — la plupart des « secrétaires » — les ministres — exercent des fonctions ministérielles proches depuis très longtemps) ?

Stabilité également des objectifs de développement qui passent, autant que dans le passé, par le pétrole.

I. — LE PÉTROLE: SON RÔLE MOTEUR DEVRAIT CONTINUER PENDANT DE LONGUES ANNÉES

La production de pétrole continue à un rythme assez régulier, et les recherches de nouveaux gisements n'ont pas cessé. En 1977, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de renseignements complets, le nombre de nouveaux puits en activité a augmenté de 78% par rapport aux créations de 1976. (A la fin de 1977 un total de 1827 puits étaient en activité). Cette activité qui se porte bien témoigne de la nécessité, pour la Libye, de disposer pour plusieurs années, de ressources financières importantes (2) pour ses besoins de développement.

A. LA PRODUCTION DE PÉTROLE ET SON UTILISATION.

1. La production brute.

Malgré une légère diminution de leur pourcentage respectif dans la production libyenne, les grandes sociétés pétrolières assurent la plus grosse partie de la production libyenne :

33,5 % du total par le groupe Oasis 16,4 % du total par Occidental
17,4 % du total par l'Arabian Gulf 12,0 % du total par Esso

Production de pétrole brut par sociétés (milliers de barils)

Années	Oasis	Arabian gulf	Occidental	Esso	Autres : Mobil Amoseas	Total
1974	201 535	49 644	117 300	76 860	109 952	555 291
1975	200 505	61 044	99 578	73 387	105 615	540 129
1976	249 509	110 044	117 667	190 853	136 859	707 335
1977	251 181	134 617	125 970	83 093	158 078	752 939

Source : d'après *Bank of Libya*, March 1978; calculs de l'auteur.

(2) Le niveau de production prévu pour 1980 est de 135 millions de tonnes contre 100 millions de tonnes actuellement.

Au total la production brute de pétrole a atteint le niveau de 100 millions de tonnes en 1977, niveau maintenu en 1978 (98,9 millions de tonnes), et conforme aux objectifs gouvernementaux.

2. Les exportations de pétrole.

a) *Le niveau des exportations* : il a augmenté régulièrement depuis 1974, à l'exception de la « chute » de 1975. Entre 1977 et 1974, les exportations du pétrole ont augmenté de 30 %.

Exportations de pétrole brut par sociétés (milliers de barils)

Années	NOC	Oasis	Arabian gulf	Occidental	Esso	Autres	Total	% de la production
1974	247 413	91 547	49 261	54 889	39 690	61 172	543 972	98 %
1975	270 383	76 113	60 400	44 475	23 937	44 036	522 344	96,7 %
1976	327 310	94 904	110 300	55 478	38 770	49 183	675 945	95,6 %
1977	338 140	98 598	134 819	54 912	34 911	47 814	709 194	94,2 %

Sources : d'après *Bank of Libya*, calculs de l'auteur; par ailleurs, la part de pétrole brut dans les exportations diminue régulièrement, du fait de l'augmentation de la capacité de raffinage de pétrole brut sur le sol libyen.

— 94,2 % des exportations en 1977 contre 98 % en 1974, la différence serait plus sensible en tenant compte de l'augmentation parallèle des volumes produits et exportés entre les mêmes dates. La consommation locale d'essence est relativement négligeable.

Consommation de pétrole raffiné en Libye (tonnes)

1974	1975	1976	1977
0,504	0,421	0,686	0,760

Enfin la Société nationale NOC représente près de la moitié des exportations libyennes de pétrole brut.

Part de la NOC dans les exportations de pétrole brut libyen.

1974	1975	1976	1977
45,2%	51,2%	48,4%	47,7%

b) *Les destinations géographiques des exportations* : Elles sont dirigées en quasi-totalité vers le monde occidental industrialisé, l'ensemble CEE-USA emportant à lui seul trois quarts en moyenne des exportations libyennes de pétrole.

Destinations par milliers de barils

Années	USA	CEE	dont : RFA	Italie	France	Autres	Total
1974	479	420 523	120 424	183 535	32 416	122 970	543 972
1975	74 910	262 747	103 965	107 363	19 604	184 687	522 344
1976	18 559	332 221	136 019	127 803	35 685	161 165	675 945
1977	386 974	283 458	122 721	104 208	28 466	138 862	709 194

*Part de la CEE et des USA
dans les exportations libyennes de pétrole*

Années	USA	CEE	Total
1974	0,1 %	77,3 %	77,4 %
1975	14,3 %	50,3 %	64,6 %
1976	27 %	49,1 %	76,1 %
1977	40,5 %	40 %	80,5 %

A l'intérieur de cet ensemble l'importance soudaine prise par les USA, et ce depuis 1975, est remarquable. En 1977 les USA enlèvent 40,5 % des exportations libyennes contre 0,1 % en 1974.

En contrepartie on observe un relatif déclin de la position de la CEE au sein de laquelle les Allemands de l'Ouest, principalement, et les Italiens maintiennent leurs positions, tandis que la France est maintenant dépassée par un pays actuellement à l'extérieur de la CEE, l'Espagne.

B. LES REVENUS DU PÉTROLE.

Les importants revenus financiers du pétrole sont liés, d'un côté au niveau du volume exporté, et d'un autre côté au prix unitaire de vente sur le marché international, du baril de pétrole.

L'évolution des revenus bruts tirés de l'exportation du pétrole est saisissante : ils ont triplé en six ans.

*Revenus bruts tirés de l'exportation de pétrole
(millions de DL)*

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Revenus bruts	960,8	964,2	1 194,3	2 445,0	2 003,6	2 828,7
Revenus* nets du secteur pétrolier	733,9	666	755,5	1 840,2	1 433,2	2 152,8
% Revenus nets/ Revenus bruts	76 %	69 %	63 %	75 %	72 %	76 %

Source : *Bank of Libya*

* Revenus bruts moins les salaires payés à l'extérieur, les importations pour les besoins du secteur pétrolier, les revenus du capital, les mouvements nets du capital.

Malgré les efforts importants d'investissements au profit d'autres secteurs (agriculture, industrie, etc.), la dépendance de la Libye par rapport au pétrole ne s'amenuise pas, au contraire.

Part du pétrole dans le PIB libyen, en prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976**	1977**
PIB (coût des facteurs)	1 626,8	1 798,5	2 246,3	4 005,8	3 960	4 771,4	5 487
Dont pétrole	922,1	916,0	1 124,8	2 375,0	2 050,9	2 800*	2 981
%	37 %	31 %	30 %	59 %	52 %	58 %	54 %

Source : Yves GAZZO, *op. cité.*

** Pour 1976 et 1977, PIB aux prix du marché.

* Chiffre accordé.

II. — L'ÉCONOMIE LIBYENNE :

SA TRÈS FORTE DÉPENDANCE VIS-A-VIS DU PÉTROLE

A. DONNÉES DE BASE.

1. Part du pétrole dans les exportations.

La situation de mono-exportateur de la Libye s'est maintenue depuis le début de la décennie. Les exportations de pétrole représentent pratiquement 100 % du total des exportations libyennes.

Part du pétrole dans les exportations libyennes

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	9 mois
Total exportations	959,9	759	1 198	2 445,9	2 017,6	2 830	2 521
Dont pétrole	956,8	755	1 194,4	2 444,4	2 015,9	2 828	2 519
%	99,6	99,4	99,6	99,9	99,9	99,9	99,9

Sources : Bank of Libya et Y. GAZZO, *op. cit.*

2. Les importations.

L'augmentation des exportations a permis une hausse importante du niveau des importations.

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	9 mois 1977
Total importations	249,4	417,6	516,4	819,9	1 055,8	958	822
Solde balance commerciale*	+ 710,5	+1 417,6	+ 681,6	+1 628,8	+961,8	+1 872	+ 1 699

Sources : D'après des données de la Bank of Libya et Y. GAZZO, *op. cit.*

* Le + signifie solde positif.

Ces importations comprennent évidemment de nombreux biens d'équipement; on y trouve également des produits alimentaires (15 % en moyenne du total des importations) et des biens de consommation non durables. Par groupe de pays les indices suivants permettent de constater la situation de choix que l'Europe occidentale occupe dans les importations libyennes.

Valeur indiciaire des importations par groupes de pays

	1970	1974	1975
Europe de l'Ouest	550,2	659,8	656,7
Europe de l'Est et URSS	91,4	96,3	72,0
USA	139,8	41,8	42,0
Amérique du Sud	7,4	4,7	32,3
Pays arabes	70,2	57,7	44,7
Autres	152	143,7	153,3
Totaux	1 000	1 000	1 000

Source : Bank of Libya.

La progression des pays d'Europe occidentale apparaît plus nettement à l'aide du tableau suivant :

Progression des importations libyennes par groupes de pays
(indice 1970 = 100; en valeur)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Europe occidentale	100	135,4	192,8	311,0	470,7	631,1
Europe orientale	100	129,2	163,9	263,5	396,4	420,7
USA	100	64,3	97,7	105,2	118,2	170,5
Amérique du Sud	100	127,9	128,4	130,8	250,4	347,3
Pays Arabes	100	136,0	157,6	255,7	322,9	340,7
Autres	100	120,5	146	211,5	306,6	460
Total	100	123,9	169,1	266,2	392,5	514,2

3. L'agriculture.

Le montant des importations ayant triplé en l'espace de sept années, la dépendance alimentaire apparaît très nettement, malgré les efforts des dirigeants libyens, efforts cherchant à promouvoir une agriculture capable de satisfaire les besoins alimentaires du pays. On remarquera en effet que si la contribution de l'agriculture au PIB a augmenté de façon sensible entre 1969 et 1978, les subventions à l'agriculture ainsi qu'aux produits alimentaires ont connu des augmentations encore plus importantes.

L'agriculture dans l'économie libyenne
(Valeurs en millions de dinars)

	1969	1975	Augmentation %	1977 (pour mémoire)
Valeur de la production agricole	37,4	106,8	285 %	131,7
Subventions à l'agriculture	3,1*	21,7	700 %	—
Crédits à l'économie destinés au secteur agricole	1,64	15,5	968 %	
Crédits de la Banque agricole	8,8	30,7	348 %	
Subventions gouvernementales aux produits alimentaires	6,9**	74,7	1 085 %	

Source : Yves GAZZO, *op. cit.*

* année 1970.

** année 1972.

4. L'industrie et le commerce.

Effort sensible également dans le secteur industriel : au cours du plan de développement triennal 1973-1977, l'agriculture et l'industrie devaient recevoir respectivement 22 % et 12 % des crédits de développement (sur un total de 2 571 millions de dinars).

Dans le plan quinquennal 1976-1980, dont le montant total de crédits a été multiplié par 2,8 (7,17 milliards de dinars de crédits) l'agriculture et l'industrie (3) recevront respectivement 17 % et 15 % des crédits approuvés.

L'industrie dans l'économie libyenne
(Valeurs en millions de dinars)

	1970	1975	% d'augmentation	1977 (pour mémoire)
Valeur de la production industriel.	22,5	118,2	525	142,7
Crédits de la banque pour l'industrie et l'immobilier	11	19,2	75	—
dont : pour la construction	10	19	90	—
Crédits à l'économie	28,6	250,7	877	—
dont : pour la construction	16,6	167,8	1 011	—

Ces efforts sont confirmés en partie par les crédits consentis par les banques commerciales à des particuliers ou à des sociétés.

Le secteur « industrie » occupe le quatrième rang, par ordre décroissant dans le domaine des bénéficiaires de crédits commerciaux, devancé par le

(3) A l'exception des industries du pétrole.

secteur de la construction, qui devrait conserver sa place de leader pendant de nombreuses années. Ensuite le secteur du « commerce » a bénéficié de nombreux crédits, car une grande partie des importations a été acheminée par le canal des sociétés commerciales locales.

Prêts accordés par les banques commerciales libyennes
(millions de dinars)

	1970	%	1971	%	1972	%	1973	%	1974	%	1975	%	1976	%
Commerce	35,5	37	40,8	37,9	50,5	34,1	73,7	30,6	114,9	25,6	139,1	21,7	159,1	21,7
Construction	16,7	17,3	18,8	17,5	24	16,2	55,2	22,9	124,7	27,8	167,8	26,1	194,7	26,5
Industrie	12,0	12,5	12	11,2	15,1	10,2	10,7	4,4	27,8	12	83	13	74,7	10,2
Autres	28,0	33,2	36	33,4	58,4	39,5	86,2	35,8	155,1	34,6	252	39,2	306	41,5
Total	96,2	100	107,6	100	148	100	241	100	448,6	100	641,9	100	734,5	100

Source : Bank of Libya.

Dans ce tableau, où ne figurent pas les montants du secteur « hypothèques sur construction » qui occupe le troisième rang dans l'ordre des bénéficiaires les plus importants de crédits commerciaux, on remarque également la multiplication des crédits par 7,6 sur une période de 6 années.

Mise à part la spécificité du cas libyen — grand territoire, population faible, options en matière de développement, etc. —, cette situation est, somme toute, similaire à celle rencontrée dans d'autres pays pétroliers.

Des revenus pétroliers importants qui donnent des « idées de développements » qui, traduites dans des plans nationaux, appellent des revenus importants, tirés de la vente du pétrole. Toutefois les résultats tangibles de ces plans, outre ceux de l'accumulation de capital productif, ne sont pas encore sensibles.

B. COMPARAISONS DE L'ÉCONOMIE LIBYENNE AVEC CELLE DES AUTRES EXPORTATEURS DE PÉTROLE.

La situation de l'économie libyenne, est similaire dans de nombreux domaines à celles d'autres pays producteurs. Cette comparaison est faite à partir des postes qui composent la balance des paiements : la balance commerciale, la balance des services et des invisibles, la balance des transactions courantes et, enfin, la balance en capital.

Le solde de la balance des services et des invisibles est, par contre et en général, négatif (à l'exception de l'Algérie et du Koweït). Cette situation s'explique, d'une part, par les transferts à l'étranger de profits réalisés par les compagnies pétrolières, et, d'autre part, par les transferts importants réalisés par les pays producteurs au profit d'autres pays arabes (pays du « front contre l'ennemi sioniste », et pays qui souffrent de déficit chronique de leur balance des paiements).

Le solde de la balance du compte capital est variable selon les pays. Ceci s'explique par la variété des situations rencontrées : prêts d'importance variable consentis à d'autres pays etc...

Enfin le solde de la balance des paiements est toujours excédentaire (— = accroissement d'actif), sauf exception (Algérie, et Libye en 1973).

Postes de la balance des paiements
(millions dinars)

	1970	1971	1972	1973	1974
a) Balance commerciale :					
Arabie Saoudite	+ 456,4	+ 943,2	+ 1 265	+ 2 095,3	+ 10/384,4
Koweït	+ 137,1	+ 324,5	+ 335,2	+ 415	+ 1 974,1
Irak	+ 219,9	+ 300,2	+ 209,3	+ 377,4	+ 1 071,7
Libye	+ 589,2	+ 596,7	+ 496,4	+ 532,5	+ 1 197,3
Algérie	- 23,2	- 61,4	- 31,4	- 88,5	+ 277,5
b) Balance des services et invisibles					
Arabie Saoudite	- 431,0	- 619,2	- 793,5	- 1 288,5	- 3 850,9
Koweït	- 15,2	+ 15,2	+ 95,8	- 72,7	- 171,5
Irak	- 184,2	- 232,2	- 133,4	- 124,1	- 380,9
Libye	- 359,5	- 318,6	- 418,6	- 566,2	- 674,4
Algérie	- 21,7	+ 76,7	- 8,2	- 38,5	- 229,4
c) = (a + b) Balance courante					
Arabie Saoudite	+ 25,4	+ 324	+ 471,6	+ 806,8	+ 6 533,5
Koweït	+ 121,9	+ 339,7	+ 431	+ 342,3	+ 1 775,6
Irak	+ 35,7	+ 68	+ 75,9	+ 253,3	+ 680,8
Libye	+ 229,7	+ 278,1	+ 27,8	- 36,7	+ 522,9
Algérie	- 44,9	+ 15,3	- 39,6	- 127	+ 48,1
d) Compte capital :					
Arabie Saoudite	+ 33,7	- 32,5	- 23,9	- 313,9	- 1 272,7
Koweït	- 34,2	- 34,7	- 4,2	+ 7,9	- 105
Irak	+ 6,5	- 11,5	- 9,3	+ 15,4	- 149
Libye	+ 52,8	+ 50,2	+ 65,6	+ 21,8	- 2,4
Algérie	+ 25,3	- 23,5	+ 48,2	+ 318,2	+ 81,3
e) Balance des paiements (- = surplus)					
Arabie Saoudite	- 39,2	- 291,7	- 449,2	- 498,5	- 5 268,7
Koweït	- 121,3	- 251,7	- 169,2	- 217,1	- 1 114,8
Irak	- 8,8	- 28,2	- 27,3	- 164	- 499,7
Libye	- 240,3	- 308,7	- 140,4	+ 329,7	- 505,6
Algérie	+ 27,5	- 12,5	+ 11	+ 57,8	- 220

N.B. : Afin de ne pas trop charger le tableau ci-dessus nous n'y avons pas fait figurer les postes « Réserve » et « Erreurs et omissions ».

Source : Saudi Arabian Monetary Agency—Annual Report (1976 et fév. 1977); FMI, Balance of payments yearbook.

Central Bank of Koweït (oct.-déc. 1976).

Central bank of Irak (n° 2, 1976).

Transferts de fonds
(en millions de dinars)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Montant total des transferts "invisibles"	56,6	48,9	50,9	59,9	29,7	57,8
dont gouvernementaux(*)	40,4	32	33,8	46,8	20,2	48,5
en % du budget ordinaire de l'état	—	—	8 %	41 %	7 %	11 %

(*) L'aide aux pays du « front » augmente en 1973 pour diminuer en 1974, avec la fin des opérations militaires de grande envergure.

Cette analyse comparative succincte de l'évolution des balances des paiements des pays arabes producteurs et exportateurs de pétrole fait ressortir le caractère central de la pièce « pétrole », génératrice d'excédents financiers sensibles au niveau de la balance commerciale, et liés directement à l'état du marché international.

Dans le cas libyen, cet aspect est particulièrement perceptible.

1. *Les fluctuations du secteur pétrolier et les actifs de la balance des paiements.*

La conjoncture générale du marché international du pétrole joue un grand rôle sur les revenus du pétrole, au sein desquels les mouvements directs de prix (c'est-à-dire les augmentations affichées de prix) ont remplacé les mouvements en volume de la production qui est théoriquement plafonnée à 100 millions de tonnes, ce qui n'exclut pas des mouvements de quantités exportées (si les prix affichés ne correspondent pas à ceux du marché) ou des mouvements d'ajustement des prix du pétrole à l'exportation (prix réel et prix affiché). Ainsi la partie de la balance des paiements relative au secteur pétrolier s'établit ainsi :

Balances des paiements 1971-1975
(en millions de dinars)

	1971	1972	1973	1974	1975
I — Surplus du secteur pétrolier	+ 733,9	+ 666	+ 755,5	+ 1 803,9	+ 1 355,8
— dont revenus du gouvernement et de la NOC	664,1	602,9	725,5	1 755,9	1 364,3
II — Balance commerciale nette du secteur pétrolier	+ 914,4	+ 945,9	+ 1 179,8	+ 2 429,5	+ 1 978,7
III — Paiements courants :	— 257,1	— 275,7	— 323,1	— 510,4	— 397,4
— dont salaires payés à l'étranger	— 13,7	— 11,0	— 10,0	— 8,0	— 7,5
— Paiements pour services divers (nets).	— 45,8	— 36,4	— 47,5	— 64,2	— 39,5
— Revenus de l'investissement	— 197,6	— 227,8	— 265,6	— 438,2	— 350,4
IV — Mouvement net de capital (y compris l'amortissement)	49,6	— 4,2	— 101,2	— 115,2	— 172,0

Source : Y. Gazzo, *op. cité*.

Exportations de pétrole
(en millions de tonnes)

	1971	1972	1973	1974	1975
Exportations de pétrole en millions de tonnes)	129,3	107	104,8	71,9	69,1

Les autres postes de la balance des paiements reflètent assez fidèlement ces tendances « up and down », ainsi que l'état des réserves officielles.

2. Les autres postes de la balance des paiements : le reflet de la situation fluctuante du secteur pétrolier.

Balance de paiements 1971-1975
(en millions de dinars)

	1971	1972	1973	1974	1975
1) Secteur pétrolier (net)	+ 733,9	+ 666,0	+ 755,5	+ 1 809,9	+ 1 355,8
2) Secteur non pétrolier dont :	— 406,1	— 517,8	— 780,2	— 1 282,8	— 1 796,0
a) Biens et services	— 371,1	— 552,4	— 788,4	— 1 332,6	— 1 605,2
Revenus des services	+ 57,9	+ 62,3	+ 59,6	+ 119,5	+ 101,7
Dépenses sur services	— 84,2	— 165,2	— 200,7	— 227,6	— 264,3
Services (nets)	— 26,4	— 102,9	— 141,1	— 108,1	— 162,6

	1971	1972	1973	1974	1975
b) Paiements de transferts (nets)	- 35,1	- 39,9	- 49,9	- 21,8	- 50,3
privés (nets)	- 3,1	- 6,1	- 3,1	- 1,5	- 1,8
public (nets)	- 32,0	- 33,8	- 46,8	- 20,3	- 48,5
c) Secteur non monétaire (net)	+ 0,1	+ 74,5	+ 58,1	+ 60,6	+ 141,1
privés (nets)	+ 3,9	+ 89,5	+ 113,7	+ 113,3	+ 100,8
public (nets)	- 3,8	- 15,0	- 55,6	- 52,7	- 241,9
3) Net : erreurs et omissions	- 19,1	- 7,8	- 305,0	- 14,5	- 39,0
4) Total (1 + 2 + 3)	+ 308,7	+ 104,4	+ 329,7	+ 505,6	+ 479,2
5) Mouvements monétaires (- = accroissement des actifs)	- 308,7	- 140,4	+ 329,7	+ 505,6	+ 479,2

Source : Y. GAZZO, *op. cit.*

On remarquera que les services nets sont en déficit croissant, sauf en 1974 (augmentation rééquilibrante des revenus des investissements libyens à l'étranger grâce aux taux d'intérêts élevés de cette époque), tandis qu'en 1975 la diminution des mêmes taux d'intérêt avait une action négative sur les revenus d'investissements et, de là, sur le solde net des services.

Le secteur non monétaire présente une certaine constance du côté « privé » grâce aux crédits commerciaux, tandis que le côté « public » augmente considérablement son déficit, à cause probablement d'un accroissement des prêts et des crédits fournisseurs, et de la suppression de certaines conditions (lettres de garantie), pour les fournisseurs des services gouvernementaux libyens.

3. Les réserves de change.

On retrouve ce même phénomène de fluctuation (déficits et excédents importants, en alternance, de la balance des paiements) en moins accentué, avec les réserves officielles libyennes.

Réserves officielles (millions DTS)

	1971	1972	1973	1974	1975
- Total banque centrale de Libye,	2 455,1	2 693,9	1 762,9	2 953,0	1 874,9
dont : or	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3
Part FMI	6,1	6,1	6,1	6,1	6,1
Commerce extérieur	2 363,7	2 602,5	1 671,6	2 861,7	1 783,5
Banques commerciales	24,3	42,9	106,9	115,0	129,9
- Réserves brutes	2 479,3	2 736,8	1 869,8	3 068,0	2 004,9
- Réserves nettes	2 472,1	2 717,7	1 833,3	3 054,7	1 928,3

Source : Y. GAZZO, *op. cit.*

Il y a deux enseignements importants à tirer du tableau qui précède :
 — tout d'abord le côté fluctuant de ces réserves qui atteignent 10 mois en équivalent-importations au niveau 1974, puis moins de 6 mois en équivalent-importations au niveau 1975;
 — ensuite la relative importance de ces réserves, au milieu de l'année 1975 qui, comparativement, représentaient près d'un quart de celles de la France ou bien encore deux fois celles de l'Algérie, toujours à la même date.

4. La circulation monétaire.

Cette fluctuation du solde de la balance des paiements, en liaison avec celle des revenus du pétrole, est ressentie au niveau de l'offre de monnaie. En outre cette dernière dépend des dépenses engagées par les pouvoirs publics.

L'augmentation de l'offre de monnaie s'observe dans le tableau suivant :

Composition de l'offre de monnaie
(en millions de dinars)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Monnaie	241,1	364,5	413,0	514,0	765,0	867,5	1 157	1 205
Billets en circulation	112,3	120,7	147,4	202,6		346,0	454	474
Dépôts bancaires	128,8	243,8	265,6	311,4	502,8	521,5	703	731
Quasi-monnaie	79,7	98,5	175,6	296,9	580,5	492,9	552	617
dont : Epargne et dépôts à terme	55,3		105,1	158,8	298,8	236,1	—	—
et dont : Acomptes commerciaux (*)	24,4	32,1	70,5	138,1	281,7	256,8	—	—
Total :	320,8	463,0	588,6	810,9	1 345,5	1 360,4	1 709	1 822

Sources : Y. Gazzo, *op. cité*, *Bank of Libya* (1976 et 1977).

(*) Principalement constitués de paiements de lettres de garantie.

L'augmentation notoire de l'offre de monnaie (424 % entre 1970 et 1975) est provoquée principalement par la quasi-monnaie (618 % d'augmentation pour les mêmes dates), au sein de laquelle le poste appelé « acomptes commerciaux » (versements de lettres de garantie par les exportateurs étrangers; ce poste diminue en 1975 à cause de la baisse d'activité économique et de la suppression de cette obligation financière pour les exportateurs livrant aux entreprises gouvernementales), a connu un fort accroissement (1 052 % entre 1970 et 1975).

Par contre l'augmentation des billets en circulation a été la plus faible (308 %). Les facteurs de ces changements peuvent être chiffrés comme suit :

Facteurs affectant l'offre de monnaie et ses variations
(en millions de dinars)

	1971	1972	1973	1974	1975 (provisoire)
1) Déficit gouvernemental :	451,3	564,4	1 115,7	1 745,5	1 753,7
Dépenses locales-recettes locales (hors pétrole)					
a) Recettes gouvernementales (pétrole seulement)	664,1	602,9	725,5	1 755,9	1 364,3
b) Amélioration (—) de la situation du gouvernement vis-à-vis des banques	— 212,8	— 38,5	390,22	— 10,4	389,4
2) Dépenses locales des Cies pé- trollières	69,8	63,1	30,0	48,0	45,0
3) Augmentation de l'endettement du secteur non gouvernemental, auprès des banques	12,0	43,2	92,1	205,2	213,6
4) Divers net (*)	33,7	33,0	56,0	287,0	78,8
5) Balance des paiements :	— 427,7	— 578,1	— 1 071,5	— 1 177,1	— 1 918,5
secteur non pétrolier (— = déficit)					
a) Solde net de la balance des biens et services	— 371,1	— 552,4	— 788,4	— 1 320,4	— 1 633,5
b) "Capital et transferts" net (*) (— = sorties)	— 53,6	— 25,7	— 283,1	— 143,3	— 285,1
6) Augmentation de monnaie et quasi-monnaie					
(1 + 2 + 3 + 4 + 5)	142,1	125,6	222,3	534,6	14,9
a) Augmentation de monnaie	123,4	48,5	101,0	251,0	102,5
b) Augmentation de quasi-monnaie	18,7	77,1	121,3	283,6	— 87,6

Remarque : l'augmentation de l'offre de monnaie a été de 36,8 % entre le 1^{er} trimestre 1976 et le 1^{er} trimestre 1977.

(*) Notamment les revenus des investissements effectués à l'étranger.

(**) Y compris « erreurs et omissions », net, et les écarts sur « variations nettes des actifs étrangers », entre les données monétaires et celles de la balance des paiements.

Source : Y. Gazzo, *op. cité*.

Changements en %

	1971	1972	1973	1974	1975
Monnaie et quasi-monnaie	44	27	38	66	1
Endettement du secteur non- gouvernemental	13	40	61	84	48
Déficit gouvernemental (Dépenses locales — Recettes locales)	36	25	98	56	1

L'évolution rapide de l'offre de monnaie devait avoir un effet divers sur l'évolution de la vitesse de circulation de la monnaie.

En effet le gonflement des revenus pétroliers, fonction des exportations annuelles en *volume* et en *valeur*, entraîne automatiquement une augmentation plus faible des comptes courants du *public*. L'autre partie de ces revenus allant dans ses comptes gouvernementaux.

Ainsi en 1971 les revenus pétroliers (« actifs nets étrangers ») se sont élevés à 317,3 millions de dinars et ont contribué à augmenter les comptes gouvernementaux de + 213,1 millions de dinars et les comptes courants du public de 103,5 millions de dinars.

Dans la mesure où l'Etat n'a pas d'utilisation totale et immédiate de ces « avoirs », on assiste tout d'abord à une croissance moins forte de monnaie et d'autre part à un accroissement des réserves financières.

Par contre, dès que de gros investissements sont lancés dans le pays — cas des programmes de développement 1973-1975 puis 1975-1980 —, il est évident que le rôle moteur revient à la puissance publique qui, par ses dépenses d'investissements va amorcer ou freiner le développement économique. Ce financement ne pourra s'opérer, dans le cas libyen, qu'en puisant dans les réserves gouvernementales; par voie de conséquence, on assistera à un gonflement de la masse monétaire, qui s'ajoutera à celui « induit » provoqué par le public, du fait de l'augmentation du revenu national total et *per capita*, grâce aux investissements créés.

On observe particulièrement cette situation à partir de 1973. Les tableaux montrent clairement ce phénomène : le ratio réserves financières PNB croît jusqu'en 1972, puis décroît à partir de 1973.

Par ailleurs, des facilités de crédit étant accordées par les Banques commerciales, du fait du besoin en liquidités de l'économie nationale l'offre de monnaie a pu augmenter en toute liberté, avec une contrainte, mineure jusqu'à présent : l'action de l'inflation mondiale.

Le rôle des agents économiques : la situation, et le jeu, des agents économiques libyens en matière monétaire est intéressante à plusieurs titres, car la puissance publique à un rôle déterminant dans le jeu monétaire. On observe à la fois l'existence :

a) d'une forte propension à la consommation du public, donc un *faible* « multiplicateur économique »;

b) d'une forte préférence pour la liquidité, en ce qui concerne le solde des emplois financiers, donc un *fort* multiplicateur de crédits. Mais, rappelons-le, à la différence du cas keynesien, la monnaie n'est pas ici un facteur rare. La préférence pour la liquidité du public s'explique, dans la mesure où :

● le gouvernement décide et entreprend des investissements économiques les plus importants, donc ayant a priori un effet multiplicateur sur l'économie;

● le public a été encouragé à consommer et à investir dans le domaine de la construction;

● en conséquence l'épargne du public a été considérée jusqu'à présent comme un facteur résiduel (les comptes d'épargne sont non imposables jusqu'à un plafond de dépôts de 5 000 DL et rapportent un intérêt de 4 %). Tout ceci explique que le public n'ait pas eu, jusqu'à présent et en moyenne, à choisir entre la « liquidité » et le « placement », donc qu'il n'y ait pas eu matière à conflit avec l'autre agent et que, jusqu'à présent également, la vitesse de circulation de la monnaie ait connu une chute lente mais constante.

Cependant, dans une phase ultérieure et lorsqu'un certain équilibre se sera instauré entre les partenaires économiques libyens — développement des habitudes bancaires, « défense » d'un revenu croissant par capital, répartition plus équilibrée de ce revenu entre consommation et épargne, — il est probable que les ajustements dans les conflits « monétaires » entre les agents s'opèreront au moyen de V (4), qui devrait, de ce fait, osciller entre certaines valeurs.

Enfin, lorsque l'économie libyenne passera d'un stade de développement à un stade de croissance équilibrée, il est certain qu'une coopération plus importante à cette croissance et à cet équilibre sera exigée, par les pouvoirs publics, des autres agents économiques : cette contribution devrait se traduire par une diminution relative de la consommation au profit de l'épargne (donc une augmentation du multiplicateur économique) qui devra être attirée et canalisée par des moyens appropriés (politique monétaire); dans ce cas on devrait assister à une diminution relative du multiplicateur de crédit.

Comme nous l'avons déjà montré dans notre ouvrage les revenus du pétrole déterminent revenu et produits nationaux qui, à leur tour, influencent fortement l'offre de monnaie dans l'économie; la mise en valeur de quelques agrégats et ratios se rapportant à notre analyse doit l'éclairer. Parmi ces agrégats significatifs, remarquons tout d'abord que le rapport des avoirs financiers au PNB, qui reste stable, aux alentours de 20 % des années 1965 à 68, augmente fortement à partir des années 70, et atteint son point culminant en 1972 (64 %) pour redescendre très vite depuis (32 % en 1974).

Ce premier rapport est intéressant car il montre clairement, parallèlement au fort accroissement du PNB en valeur, tout d'abord un phénomène « d'accumulation » de réserves, puis, et ceci est à relier avec le plan de développement et ses conséquences sur l'offre de monnaie, un « dégonflement » des réserves.

Par ailleurs cette tendance est confirmée par le *taux d'intensité de la transformation* qui mesure la part de liquidités collectées par les banques commerciales et utilisées au financement des investissements à long terme : actifs liquides — passifs liquides/passifs liquides.

(4) V = vitesse de circulation de la monnaie.

Ce taux, après une chute importante en 1970 et 71, est revenu depuis à un bon niveau (61,8 % en 1973 et 71,5 % en 1975).

D'autres ratios (taux d'efficacité de la transformation, taux d'importance de la transformation) nous permettraient de constater à la fois une importance encore faible mais grandissante des agents dans la vie économique, tout comme une intensification des opérations visant à privilégier la fonction d'investissement.

Cette sensibilité importante de l'économie libyenne aux chocs et aléas extérieurs peut être illustrée également, et à titre d'exemple, par l'impact de l'inflation importée sur l'état général des finances libyennes.

III. — LES EFFETS DE L'INFLATION IMPORTÉE SUR L'ÉCONOMIE LIBYENNE

Outre les fluctuations de prix et volumes affectant le secteur pétrolier, l'économie d'un pays exportateur de pétrole subit également les effets, d'une part, des variations des taux de change des principales devises auxquelles il a recours pour les transactions commerciales et financières et, d'autre part, de l'augmentation du niveau général des prix, ou du prix de tel produit particulier, dans les pays avec le(s) quel(s) il entretient des échanges commerciaux.

Le niveau croissant des dépenses de l'Etat a eu comme moteur les contributions, croissantes également, des revenus du pétrole au budget de l'Etat.

Dépenses de l'Etat libyen (millions de dinars)

	1972/73	Av. déc. 73	1974	1975	1976
Dépenses générales :	730,7	725,6	1 636,5	2 002,6	1 945,4
dont : budget ordinaire (*)	437,1	114,8	309,8	437,3	500
	254	223,5	430,9	—	—
dont : budget de développement (**)	397,3	413,7	916,2	1 110	1 285(d)
dépenses externes(***)	59,8	68,8	84,6	1 141	100,3

Source : *Bank of Libya* et Y. GAZZO, *op cit.*

* montants programmés.

** montants dépensés.

*** Il s'agit des prêts et aides aux pays amis, ainsi que des souscriptions au capital d'organisations internationales.

N.B. : Selon d'autres sources : *Les réalisations du développement économique et social 1970-1977*, Tripoli 1977, les chiffres du budget de développement sont légèrement différents.

1975	1976	1977
932,2	1 123	1 300

Contribution des revenus du pétrole aux recettes du trésor libyen

	1972/73	Av. déc. 73	1974	1975	1976
Revenus du pétrole (millions dinars)	646	430	1 443	1 283	2 021
% des recettes du trésor	85,7 %	77,1 %	86,4 %	75,3 %	83,9 %
Revenus non pétroliers	(107)	(128)	(127)	(450) (*)	(385) (*)

Source : Bank of Libya.

(*) Augmentation due à la loi n° 64/1973 portant sur l'impôt sur le revenu et à l'activité économique.

L'impact de ces dépenses de l'Etat sur l'économie, s'est manifesté tout d'abord par des importations dont le montant a, lui aussi, fortement augmenté.

Evolution du montant des importations (millions dinars) comparée au taux international d'inflation

	1972	1973	1974	1975	1976
Importations (valeur)	469,1	665,6	1 230,6	1 447,2	1 399,6
Taux international (*) d'inflation (en %)	8,6	19,3	25	14,1	—
Supplément de dépenses dues à l'inflation internationale (millions dinars)	40,3	128,5	307,7	204,1	—

Sources : statistiques du FMI.

(*) Calculé sur la base des prix d'exportations des pays industriels.

Source : Bank of Libya.

Il ne nous appartient pas, dans cette chronique, de déterminer qui, de la décision du flottement du dollar, des augmentations du prix unitaire du pétrole décidées par les pays exportateurs de pétrole, ou encore des exportateurs des pays industriels qui anticipent certains coûts (intérêts sur retards de travaux, retards de paiements du pays importateur, non remboursement des lettres de garantie déposées par l'exportateur etc...), doit être tenu pour « responsable » de cette inflation et de ses effets sur l'économie des pays exportateurs de pétrole.

On notera simplement, et pour terminer, l'évolution du coût de la vie en Libye (ville de Tripoli seulement).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 (3 mois)
Indice général (1964 = 100)	152,1	170,4	178,5	197	213,2	219,2	466,4 (*)
Indice des produits alimentaires (1964 = 100)	219	200	215	229	260	291	309

(*) Augmentation très forte des loyers.

L'indice général des prix suit jusqu'à la fin 1977 une évolution assez satisfaisante.

Toutefois la forte augmentation des loyers du début de l'année 1978 (il s'agit d'un effet interne, et non provoqué par l'extérieur) fait monter très haut cet indice (augmentation de plus de 100 % en une année).

De son côté, l'indice des produits alimentaires connaît depuis 1973 une hausse annuelle de moins de 10 %, malgré, il est bon de le préciser, des subventions importantes apportées par l'Etat afin de stabiliser leurs prix.

Yves GAZZO